

Chers parents,

En septembre, vous serez accueillis par M. Dubois qui continuera de faire vivre les valeurs éducatives que nous nous efforçons de partager avec votre enfant et vous-mêmes.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez ou que vous nous avez renouvelé pour cette année mais aussi durant ces 3 années où j'ai eu l'honneur d'assurer la direction de notre établissement, toujours au service de notre communauté éducative.

Comme d'habitude, vous trouverez ci-après et dans les documents annexes les informations indispensables et les détails pratiques pour préparer sereinement la rentrée.

Au nom de toute l'équipe, à pied d'œuvre durant ces congés scolaires pour que tous les membres de notre communauté éducative trouvent les meilleures conditions de travail à la rentrée, je vous souhaite de bonnes vacances.

Et surtout, belle réussite à vos enfants dans notre Ensemble scolaire !

Laurent Zemliac, Chef d'Etablissement coordinateur

✚ DATES DE RENTREE ET DATES DE REUNION DE PRESENTATION DES CLASSES

NB : L'organisation présentée ci-dessous est susceptible de modifications car elle dépend bien évidemment des conditions sanitaires à la rentrée. Nous vous en tiendrons informés.

Tous les documents cités en annexe sont téléchargeables sur notre site internet qui a été retravaillé : <http://www.lachaume-lasalle.fr>

<p>6^{ème} : rentrée des élèves le mardi 1er septembre à 8H. Cours jusqu'à 16h30. Déjeuner offert au self pour tous les élèves. Pas de cours le 2 septembre. Réunions de présentation des classes de 6^{ème} : lundi 7 sept. à 18h.</p>	<p>4^{ème} : rentrée des élèves le mercredi 2 septembre à 8h. Cours jusqu'à 11h30. Réunion de présentation des classes de 4^{ème} : lundi 14 sept à 18h</p>
<p>5^{ème} : rentrée des élèves le mardi 1er septembre à 13h30. Cours jusqu'à 16h30. Pas de cours le 2 septembre. Réunion de présentation des classes de 5^{ème} : jeudi 17 septembre à 18h.</p>	<p>3^{ème} : rentrée des élèves le 2 septembre à 8h. Cours jusqu'à 11h30. Réunion de présentation des classes de 3^{ème} : mardi 8 sept. à 18h.</p>
<p>POUR TOUTES LES CLASSES : TEMPS DE COHESION PAR CLASSE LE JEUDI 3 SEPTEMBRE DE 12H A 16H30. D'AUTRES DATES SONT A CONSULTER SUR LE MEMENTO JOINT A CETTE CIRCULAIRE</p>	

✚ LES RELATIONS ENTRE PARENTS ET LES MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT

Vous avez la possibilité de rencontrer M. Dubois en demandant un rdv auprès de Mme Guillemin au secrétariat en appelant le ☎ 05-49-51-81-25.

○ ***Sujets concernant la vie de classe (résultats, attitude face au travail, dispositifs d'aide, difficultés scolaires) :*** vos interlocuteurs privilégiés sont les enseignants eux-mêmes, le professeur principal de la classe, les responsables de niveaux : Mme SAPIN (4^{ème} et 3^{ème}), M. PINGANAUD (6^{ème} et 5^{ème}) ainsi que Mme BERNARD, responsable de la vie scolaire.

- Les rendez-vous avec le responsable de niveau concerné et Mme Bernard sont pris via le secrétariat au ☎ 05-49-51-81-25 ou par Axess.

- Les prises de rdv avec les enseignants pour les réunions parents-professeurs se font par l'intermédiaire d'une grille de rdv que votre enfant vous remet, que vous remplissez et qu'il fait signer à chacun des professeurs que souhaitez rencontrer.

- Les autres rendez-vous avec le professeur principal ou les autres enseignants en cours d'année se font par le biais d'Axess.

Notez dès à présent qu'à tous les niveaux, des entretiens individuels avec le professeur principal seront proposés aux nouveaux parents dès le début du mois de septembre.

Ces informations vous seront détaillées à la rentrée lors des réunions de présentation des classes dont les dates figurent ci-dessus dans l'encadré.

○ ***Les notes et le cahier de textes numérique :*** ils seront consultables sur le site Axess grâce au code de connexion personnel que vous recevrez au mois de septembre.

- Le cahier de textes numérique vous permettra de consulter les devoirs de votre enfant.

- Les 3 bulletins trimestriels vous seront envoyés par courrier et sont consultables par Axess.

○ **Sujets concernant la vie scolaire :** (comportement général de votre enfant, organisation des temps d'études et des ateliers, absences /retards etc.) : votre interlocutrice est **Mme BERNARD**, Responsable de la vie scolaire, joignable au ☎ **05-49-51-96-97**. Elle est épaulée par des référents vie scolaire pour chacun des niveaux de classe.

- Vous appellerez la vie scolaire pour annoncer les absences ou retards au ☎ **05-49-51-96-97**.
- Votre code parent Axxess vous permettra d'accéder aux informations concernant les sanctions, retards et absences de votre enfant.

NB : Il est indispensable de nous **fournir des coordonnées à jour pour que nous puissions rapidement vous contacter.**

✚ **L'ACCOMPAGNEMENT DE VOS ENFANTS**

Dans notre établissement, nous mettons l'accent sur l'accompagnement des élèves afin de les aider dans leurs apprentissages.

C'est un axe fort de notre projet d'établissement qui, conjugué au travail sérieux de vos enfants, nous a permis d'atteindre près de 97% de réussite au brevet des collèges avec 100% de mentions.

L'accompagnement personnalisé se déroule sur le temps de classe avec l'enseignant de la matière.

Les études du soir fonctionnent jusqu'à 18h30 et sont gratuites. Pour que ce temps soit bénéfique, les sorties de la salle d'études du soir **sont seulement possibles à 18h ou à 18h30**. Je vous demande de préciser à la vie scolaire les jours exacts de présence de votre enfant afin d'assurer un contrôle de son assiduité.

Des **dispositifs d'aide aux devoirs et de soutien scolaire** ont lieu le mardi et le jeudi sur le temps des ateliers.

D'autres aides sont organisées après 16h30.

Une information particulière concernant ces dispositifs vous sera donnée à la rentrée lors des réunions de présentation des classes.

✚ **LE PROJET D'ANIMATION PASTORALE ET DE FORMATION HUMAINE ET RELIGIEUSE**

Notre projet est d'accueillir des enfants d'horizons et de confessions divers. En tant que collège catholique d'enseignement, nous nous efforçons de les aider à grandir en humanité, et pour ceux qui le souhaitent à devenir des amis de Dieu et de Jésus..

Une équipe d'animation pastorale, coordonnée par Mme Legault, est chargée de ce projet. Elle est constituée de membres de la communauté éducative de notre établissement ainsi que du Père Minh, curé de la paroisse Sainte Clotilde, et par vous-même si vous le souhaitez.

Un courrier spécifique vous est adressé avec cette circulaire, merci d'en prendre connaissance.

✚ **CADRE DE VIE ET D'EDUCATION POUR VOS ENFANTS**

Dans notre établissement, des principes simples régissent le bien vivre ensemble : **la PONCTUALITE, la POLITESSE, le RESPECT DES PERSONNES et le RESPECT DU MATERIEL.**

Lors de l'inscription ou de la réinscription, vous et votre enfant avez signé le contrat de scolarisation : cela signifie que votre signature vaut pour **acceptation du règlement donc engagement à le respecter.**

En début d'année, vous devez lire soigneusement le règlement intérieur **avec votre enfant avant de le signer.**

✚ **TENUE VESTIMENTAIRE:**

Les élèves portent des tenues non provocantes et adaptées aux activités prévues à leur emploi du temps.

Le port du jogging est exclusivement réservé à la pratique sportive. Par souci d'hygiène, après l'EPS, une tenue de rechange est obligatoire, la douche vivement conseillée.

✚ **LABEL FRANCE 2024/SECTION SPORTIVE VOLLEY-BALL/ASSOCIATION SPORTIVE**

Sur la base d'un projet ambitieux que nous avons présenté au rectorat et qui vise à promouvoir la réussite scolaire grâce aux valeurs du sport et de l'olympisme, nous avons reçu le Label **FRANCE 2024**. De nombreuses manifestations auront lieu dans notre établissement et toutes les matières et toutes les classes seront concernées.

A la rentrée, nous avons obtenu du rectorat **l'ouverture officielle d'une section sportive scolaire Volley-Ball** en lien avec le club de Volley de Vouillé (qui a été distingué comme le meilleur club formateur de Nouvelle Aquitaine !) et avec le Comité de Volley-Ball de la Vienne. Voir le document ci-joint.

S'agissant de l'Association sportive très dynamique, je vous invite à vous rendre sur le site de notre établissement : www.lachaume-lasalle.fr

✚ **ATELIERS CULTURELS, LINGUISTIQUES ET SPORTIFS**

Les ateliers auront lieu les mardis après-midi pour les 6^{ème} et les 5^{ème} et le jeudi après-midi pour les 4^{ème} et les 3^{ème} : de 14h30 jusqu'à 16h30.

Les enfants feront leur choix au cours d'un forum des ateliers qui aura lieu dans les deux premières semaines.

✚ **FOURNITURES SCOLAIRES MATERIEL DE VOTRE ENFANT (voir document fournitures scolaires)**

Aucun travail sérieux n'est possible sans matériel. Votre enfant doit donc posséder ses affaires pour tous les cours de la journée. En cas de difficulté d'organisation, prenez contact avec le professeur principal.

Vous trouverez **ci-jointe** la liste des fournitures scolaires de votre enfant selon sa classe. Merci de commander avant le 19 août pour être livré au collège le 28 août. Horaires : 10h-19h non-stop.

Les livres scolaires seront remis le 28 août contre un chèque de caution de 80€. Vos enfants devront en prendre particulièrement soin.

Des **conseils de lecture** pour vos enfants sont proposés **en pièce jointe**; ces livres ne seront pas nécessairement étudiés en classe. Il s'agit de rentrer dans les thèmes vus en littérature selon les niveaux de classe, de construire la culture de votre enfant, et aussi de se faire plaisir ! Qu'ils lisent au moins deux de ces ouvrages pendant les vacances !

CARTE DE COLLEGIEN

Une carte de collégien sera remise à votre enfant dès les premiers jours de rentrée. Il devra le présenter à tout moment aux adultes de l'établissement. **La carte à code-barres est OBLIGATOIRE pour déjeuner au collège, pour emprunter les livres au CDI ou pour avoir accès aux transports scolaires. En cas de perte ou de casse, elle sera renouvelée et facturée 5€.**

PHOTOS DE CLASSES :

Elles auront lieu entre les 1^{er} et le 3 septembre. Celles des fratries collège et primaires le 4 septembre.

Comme l'an passé, l'achat de photo se fera en ligne sur un site dédié : Pixfirst : à l'aide d'un code personnel qui vous sera transmis par l'établissement, vous pourrez accéder aux photos et commander directement.

TRANSPORTS CARS SCOLAIRES ET MINIBUS LA CHAUME LA SALLE

Les transports du Conseil départemental, les transports Bertrand et les minibus de l'établissement circuleront à compter du 1^{er} septembre à 16h30. Merci d'accompagner vos enfants s'ils sont en 6^{ème} et 5^{ème} le jour de la rentrée. Un règlement bus sera donné aux enfants à la rentrée.

LA RESTAURATION

C'est la société **API** qui assure la restauration. Les menus sont consultables sur le site internet de l'établissement. Les changements de régime (demi-pensionnaire/externe) seront possibles **jusqu'au 11 septembre 2020**. Passée cette date, toute demande durant le trimestre en cours devra m'être adressée, et ne sera effective qu'au trimestre suivant.

BOURSES

L'établissement est habilité à recevoir les bourses. Ne tardez pas, faites vos démarches dès le mois de septembre 2020 auprès de Mme Guillemain au secrétariat. Les documents sont disponibles par téléchargement sur notre site www.lachaume-lasalle.fr.

REGLEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES FAMILLES

Une convention relative à la contribution financière des familles vous a été remise à l'inscription ou à la réinscription de votre enfant et vous en avez accepté les termes en signant le contrat de scolarisation qui vous engage.

Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord, et à tout moment, vous pouvez suspendre ces prélèvements. Les familles qui ne sont pas encore en prélèvement automatique et qui souhaitent l'être à la rentrée prendront contact avec Mme Billon au service comptabilité ☎ **05-49-51-81-25** ou par email à comptabilite@lachaume-lasalle.fr **avant le 11 septembre 2020**.

La **contribution familiale et celle pour la restauration** ont été calculées annuellement et tiennent compte de l'organisation des études (périodes de stage, examens, voyages scolaires, etc.).

Durant l'année scolaire, si vous éprouvez des difficultés pour vous acquitter des sommes dues, prenez contact avec le service comptable de l'établissement au ☎ **05-49-51-81-25** ou par email à comptabilite@lachaume-lasalle.fr afin de trouver ensemble des solutions. Vous pouvez aussi adresser un courrier à M. Dubois, ou prendre rdv avec lui via Mme Guillemain : ☎ **05-49-51-81-25**, ou par email secretariat@lachaume-lasalle.fr . Il vous recevra dans les meilleurs délais.

En cas de décès ou d'invalidité du responsable payeur durant l'année scolaire en cours, l'établissement prend en charge les frais de contribution familiale jusqu'à la fin de la scolarité de l'élève.

FACTURATION DES SORTIES ET/OU DES PROJETS PEDAGOGIQUES

Au cours de l'année scolaire, des projets et sorties entraînent des frais supplémentaires. Afin de faciliter le règlement de ces dispositifs, nous vous ferons signer une circulaire de sorties/projets et nous affecterons le coût directement sur votre facturation mensuelle.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE- INDIVIDUELLE ACCIDENT

Responsabilité civile : L'assurance « responsabilité civile » familiale n'est pas prise en charge par l'établissement. La garantie responsabilité civile de votre assurance "multirisques habitation" a le même objet que la garantie

responsabilité civile de l'assurance scolaire. **L'attestation de votre assureur est à fournir obligatoirement dès la rentrée au secrétariat.**

Assurance Individuelle accident :

Dans le cadre du contrat groupe de l'Ensemble scolaire, l'établissement prend en charge l'assurance responsabilité individuelle accident de votre enfant couvrant les dommages qu'il pourrait subir. **Tous les élèves sont donc assurés par l'établissement pour l'année complète, pour les risques scolaires et parascolaires.** Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez une assurance individuelle-accident pour votre enfant.

NB : Les objets de valeur sont à éviter. Les vols et dégradations de matériel ne sont pas pris en compte par l'assurance scolaire. Cela signifie que nous ne pouvons pas être tenus responsables des vols qui peuvent se produire dans l'Etablissement, lors des activités ou sorties et voyages scolaires. Néanmoins, nous vous demandons de nous signaler immédiatement toute incivilité de ce type afin que nous puissions y mettre un terme.

Horaires d'été pour l'accueil du public : du 23 août 2020 au 28 août

Lu-Ve : 8h45-12h et 13h30-16h30 Mercredi : 8h45-12h

**CONSERVEZ PRECIEUSEMENT CETTE CIRCULAIRE QUI EST EGALEMENT TELECHARGEABLE SUR
NOTRE SITE : <http://www.lachaume-lasalle.fr>**

BONNES VACANCES A TOUS ET BONNE PREPARATION DE LA RENTREE !